Décision

portant nomination

d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

DEC111224DR02

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19/12/2008 portant création de l'unité mixte de recherche n°7195, intitulée Physicochimie des Electrolytes, Colloïdes et Sciences Analytiques et nommant madame Valérie Cabuil directrice de cette unité;

Vu l'instruction générale type sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Considérant que M. Patrick Sassiat a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la

délégation Paris B du 26/03/1996 au 28/03/1996 et par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord du 03/06/1997 au 05/06/1997 ;

Article 1

M. Patrick Sassiat, assistant ingénieur

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 7195, à compter du 01/01/2009.

M. Patrick Sassiat exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Patrick Sassiat est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 17/06/2011 La directrice de l'unité Valérie Cabuil (Signature)

Visa de la déléguée régionale du CNRS Liliane Flabbée

Visa du chef d'établissement partenaire Jean-Charles Pomerol Président de l'Université Paris VI